



Qu'est-ce que Dieu demande de nous? Pour un commerce équitable au service d'une économie de la vie

Janvier 2004

PRÉAMBULE

La présente déclaration fait suite à une consultation tenue du 11 au 14 janvier 2004 à Stony Point, New York, USA. Nous y étions réunis en tant que créatures de Dieu venues d'Églises du Canada, des États-Unis, du Mexique et d'autres régions du monde. Nous reconnaissons que nos pays respectifs jouent des rôles différents dans le contexte mondial actuel en fonction de leur puissance économique, politique et militaire. C'est par la grâce de Dieu dans le Christ que nous nous sommes réunis en une communauté de solidarité. C'est dans cet esprit que nous avons formulé cette déclaration et que nous nous engageons à collaborer oecuméniquement en faveur d'accords commerciaux justes et équitables et d'une économie au service de la vie.

Nous sommes des représentants des Églises

Nous sommes rassemblés au nom d'un Dieu qui s'est révélé à nous dans l'incarnation de Jésus-Christ et s'est fait connaître dans les Écritures comme créateur du monde. L'Esprit Saint appelle, rassemble et éclaire l'Église pour en faire la servante des desseins rédempteurs de Dieu.

C'est la justice de Dieu, créatrice et soutien des conditions de la vie, qui nous amène à œuvrer en faveur d'un commerce équitable. Dieu a conclu avec les nations une alliance globale scellée par le don de sa grâce, un don inestimable qui ne se vend pas sur la place du marché. Qu'est-ce qu'il demande de nous? D'agir avec justice, d'aimer avec tendresse et de marcher humblement avec Lui. Nos peuples ont besoin de politiques capables de rétablir des relations équitables, de réduire les inégalités économiques, de maintenir des communautés responsables et d'accorder à l'ensemble de la création l'espace nécessaire pour s'épanouir dans sa diversité.

Nous croyons et enseignons que Dieu accorde le soutien et l'abondance à tous, puisant dans le trésor de son économie bienveillante [*oikonomia tou theou*], qui favorise le partage, la solidarité mondiale, la dignité de la personne et le pardon, ainsi que l'amour et le souci de l'intégrité de la création. Le marché formel doit être au service de l'économie élargie de la vie. Notre foi nous oblige à affronter les hypothèses idolâtres qui sous-tendent nombre de pratiques économiques actuelles.

Nous proclamons le Dieu qui entend le cri de souffrance du monde et qui, dans son amour, nous appelle à servir notre prochain. La nature même du corps du Christ nous invite à nous montrer solidaires de tous nos frères et sœurs et de l'ensemble de la création.

Nous sommes réunis avec nos frères et sœurs d'Églises du monde entier au nom de Dieu, qui donne la vie et nous appelle à partager la responsabilité de toute vie.

En tant que représentants d'Églises du Mexique, du Canada et des États-Unis

Nous sommes témoins des exigences toujours croissantes de la mondialisation économique et de leur impact sur nos communautés et sur le monde entier. L'inégalité s'accroît alors même que les avantages technologiques et autres permettent à un petit segment de l'humanité de jouir d'une prospérité matérielle sans précédent. Des milliards d'êtres humains sont marginalisés, opprimés et exclus de l'économie de la vie, aux prises avec la pauvreté, la faim, la maladie, la désespérance et même la mort.

Les témoignages entendus lors de nos discussions nous ont appris, entre autres

- comment la domination politique et militaire, en ces temps d'impérialisme, continue d'appauvrir les humains et de coûter des vies;
- comment les « gens du maïs » du Mexique, qui cultivent depuis des millénaires diverses variétés de semences, dénoncent la contamination transgénique de ces dernières, qui menacent leur propre sécurité alimentaire;
- comment des peuples autochtones ont recouru aux tribunaux internationaux du commerce pour affirmer leurs droits de propriété autochtones comme facteurs à prendre en compte dans la législation commerciale internationale;
- comment les entreprises « écument le monde » à la recherche de travailleurs et travailleuses à meilleur compte, continuant ainsi de coûter leurs emplois à des travailleurs canadiens, américains et mexicains;
- comment la chute dramatique du prix du lait a rayé de la carte tant de fermes laitières;
- comment les prix et les brevets affectent des dimensions de plus en plus nombreuses de la vie communautaire.

Des participants et participantes d'autres régions nous ont rappelé comment des dynamiques similaires dévastent leurs populations, leurs communautés et le reste de la création.

Nous croyons que les accords économiques actuels, les institutions financières internationales et les traités sur le commerce et les investissements (l'ALENA, par exemple) faussent injustement les règles du commerce et de l'investissement en faveur des riches et des puissants. Voir dans le commerce et les investissements des fins en soi plutôt que des moyens d'assurer un développement juste et durable, c'est réduire notre communauté mondiale à se contenter de simples échanges de biens qui ne reflètent pas la vision biblique de justice, de paix et de maintien de l'intégrité de la création.

L'obligation de rembourser des dettes illégitimes détourne les biens des pays appauvris au profit de leurs riches créanciers. Un régime de commerce juste et équitable ne suffit donc pas à lui seul. Nous réitérons notre appel du Jubilé à l'annulation des dettes illégitimes, paralysantes, injustes et odieuses. Nous réclamons la création de nouvelles relations économiques entre le Nord et le Sud qui soient fondées sur le concept biblique de la justice réparatrice.

Notre engagement œcuménique mondial envers l'unité dans le Christ nous habilite et nous incite à témoigner combien robustes sont les germes de l'espérance lorsque la justice, la solidarité humaine et le souci de la création s'expriment concrètement par des initiatives en faveur du changement lancées par des Églises, des organisations de la société civile et des groupes communautaires. Nos Églises croient que l'économie de Dieu comporte des principes éthiques et spirituels qui guident et orientent la recherche d'alternatives très pratiques capables d'assurer le commerce et le développement, de respecter le rôle important du gouvernement, de promouvoir le bien commun et de desservir une économie de vie plutôt que de mort.

PRINCIPES POUR DES ACCORDS COMMERCIAUX JUSTES ET ÉQUITABLES

En tant que représentants et représentantes d'Églises du Mexique, du Canada et des États-Unis, nous proclamons notre engagement à l'égard des politiques et principes suivants pour un commerce juste et équitable capable de répondre aux besoins de nos voisins du monde entier :

- 1) Les accords sur le commerce et les investissements devraient, pour assurer le respect de la dignité de tous et de toutes, être subordonnés au droit et aux accords internationaux garantissant des droits humains universellement reconnus, ce qui inclut les droits civiques, politiques et culturels, l'égalité des sexes et les droits du travail, de même que les droits des travailleurs migrants et des Autochtones.
- 2) Les accords sur le commerce et les investissements devraient reconnaître le droit inaliénable des peuples autochtones à leurs territoires traditionnels. Il faut requérir des peuples autochtones l'approbation préalable éclairée de tout développement susceptible d'exercer un impact sur leurs territoires traditionnels.
- 3) Les accords sur le commerce et les investissements devraient être également subordonnés aux objectifs du développement durable et de la réduction de la pauvreté, objectifs qui requièrent la cohérence entre les politiques de commerce, d'aide au développement et de migration, tout comme l'inclusion des législateurs pertinents et le dialogue entre eux
- 4) Les accords sur le commerce et les investissements devraient inclure des mesures permettant de promouvoir et de renforcer le respect de la création au moyen de règlements et de normes fondés sur le « principe de précaution » qui garantit les intérêts des générations à venir.

Implications politiques

- Les gouvernements et les entreprises devraient procéder à des études d'impact et à des évaluations de risques (à l'échelle locale).
- 5) Les accords sur le commerce et les investissements devraient reconnaître et respecter la souveraineté nationale et la responsabilité légitime des gouvernements d'assurer le bien-être et la participation démocratique de tous les membres de la société et d'exercer une gérance publique

Implications politiques

Les gouvernements devraient :

- sauvegarder l'intégrité des services de santé et d'éducation, ainsi que des services gouvernementaux financés et administrés par l'État;
- reconnaître l'influence différente des accords de commerce et d'investissements sur les femmes, les hommes et les enfants et requérir des mesures positives permettant d'en contrer les effets négatifs;
- reconnaître et sauvegarder la prestation bénévole de soins et de formation (l'éducation, les soins de santé, l'alimentation et la socialisation, par exemple) et soutenir les investissements sociaux nécessaires pour renforcer les relations familiales et communautaires;
- protéger le droit d'accès public à une eau potable saine;

- protéger l'intérêt public et l'intégrité de l'environnement dans les partenariats publics-privés, les privatisations, les baux, les contrats et les ententes portant sur l'extraction des ressources minières, pétrolières, hydroélectriques, forestières, halieutiques et biologiques;
- rejeter les mécanismes de règlement des différends investisseurs-États et les prohibitions relatives aux exigences de rendement qu'on retrouve au Chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain;
- subordonner les brevets ou les droits de propriété intellectuelle reliés au commerce à des mesures garantissant l'accès de tous aux biens publics, tels que la licence obligatoire pour les médicaments génériques, afin d'assurer l'accès aux médicaments capables de sauver des vies.

6) Les accords de commerce et d'investissements devraient assurer une plus grande sécurité humaine en établissant la paix par l'intermédiaire des gouvernements et des institutions internationales.

Implications politiques

Les gouvernements devraient:

- appuyer le travail des institutions multilatérales, tout particulièrement des Nations Unies;
- exiger des institutions internationales la transparence en matière d'établissement de priorités, d'établissement de prévisions budgétaires et de prise de décision
- accélérer le contrôle et l'élimination du commerce des armes.

7) Les accords sur le commerce et les investissements devraient permettre un commerce agricole mutuellement profitable, protéger la capacité de survie et de prospérité des petits producteurs et faire en sorte que les subsides, les tarifs et les barrières commerciales non tarifaires ne viennent pas léser les producteurs agricoles des petits États faibles et moins développés. Ces accords doivent assurer la capacité des gouvernements de protéger les intérêts de leurs sujets.

Implications politiques

Les gouvernements devraient :

- garantir le droit d'exclure des accords commerciaux les aliments de base tels que le maïs et les fèves;
- préserver la sécurité des aliments;
- encourager des pratiques agricoles durables et saines, tout en respectant les besoins et le rôle important des producteurs locaux et de leurs communautés;
- assurer, plus particulièrement aux pauvres, l'accès aux aliments nutritifs nécessaires;
- réglementer l'agro-industrie de manière qu'elle puisse contribuer au bien commun;
- garantir les droits et la sécurité des travailleurs agricoles et des pêcheurs;
- protéger la biodiversité, le savoir autochtone et les pratiques fermières communales traditionnelles;
- concevoir des barrières protectrices contre les poussées d'importation;
- réglementer l'importation d'organismes génétiquement modifiés (OGM), y compris l'aide alimentaire, jusqu'à preuve de son innocuité.

8) Les accords de commerce et d'investissements doivent exiger plus d'imputabilité et de responsabilité sociale de la part des entreprises.

Implications politiques

Les gouvernements devraient :

- prendre les mesures nécessaires pour assurer le respect des droits de la personne et l'adhésion aux normes et pratiques internationales du travail qui sauvegardent les ressources communes environnementales.
- voir au respect de l'obligation de contribuer au bien public imposée aux sociétés en vertu de chartes;
- interdire la réification des formes de vie.

9) Les accords de commerce et d'investissements devraient être le fruit de négociations transparentes et prévoir une participation plus importante de la société civile à leur négociation, à leur application et à la surveillance de leur performance.

10) Les Accords de commerce et d'investissements devraient inclure un traitement tout à fait particulier des États plus faibles et moins développés qui requièrent des exemptions spéciales à long terme.

11) Les Accords de commerce et d'investissements devraient permettre la stabilisation des produits agricoles et minéraux à des niveaux lucratifs, par le truchement d'ententes telles que celles sur la gestion planifiée de l'offre, pour contrer la détérioration du commerce vécue par les exportateurs primaires.

Nous recommandons le concept du commerce équitable : il représente un bon modèle de système plus équitable.

12) Les Accords de commerce et d'investissements devraient respecter le droit souverain des peuples et des nations de choisir une variété de voies de développement, y inclus celles qui reposent sur une autosuffisance nationale comportant le moins d'échanges internationaux possible.

Un ciel nouveau, une terre nouvelle

Dans l'économie bienveillante de Dieu, il y a suffisamment de tout pour assurer à tous une vie abondante, pourvu qu'il y ait partage. En organisant l'économie mondiale, Dieu nous a confié la gérance du bien commun : servir notre prochain et prendre soin de la terre.

Peuple de foi rempli d'une grande espérance, nous demandons humblement au Dieu qui a créé et racheté ce monde glorieux de créer en nous des cœurs nouveaux, remplis d'amour pour Dieu et notre prochain. Nous confessons nos propres faiblesses et défauts. Pussions-nous apprendre à vivre ensemble comme membres de la maison de Dieu, partageant dans la justice le trésor de la création et demeurant ensemble dans l'harmonie et le respect mutuel. Que l'Esprit de Dieu nous guide vers de justes relations entre l'humain et la terre, entre les communautés et entre nous. Que Dieu accorde à nos dirigeants l'inspiration et la sagesse nécessaires pour trouver le vrai chemin qui nous mènera ensemble vers un aujourd'hui et un demain plus généreux, plus durables et plus conviviaux.

Appuis :

- The General Synod of The Anglican Church of Canada
- Episcopal Commission for Social Affairs, Canadian Conference of Catholic Bishops
- Christian Church (Disciples of Christ) in Canada
- Ethiopian Orthodox Tewahedo Church
- Evangelical Lutheran Church in Canada
- The Presbyterian Church in Canada
- The United Church of Canada
- KAIROS: Canadian Ecumenical Justice Initiatives, Board
- KAIROS: Canadian Ecumenical Justice Initiatives, Eco-Justice Program Committee
- Canadian Council of Churches, Commission on Justice and Peace
- Christian Church (Disciples of Christ), Common Global Ministries Board (USA)
- United Church of Christ, Common Global Ministries Board (USA)
- Church World Service
- National Council of the Churches of Christ in the USA
- Centro de Estudios Ecuménicos, México
- Iglesia Nacional Presbiteriana de México
- Centro Nacional de Ayuda a las Misiones Indígenas, México
- Seminario Bautista de México
- Parroquia de Ntra. Sra. De Juquila, Diócesis de Chalco, México
- Parroquia de San José Obrero Anáhuac, Chihuahua. México